



LES SECTEURS PUBLICS ADOPTENT LE PAIEMENT À DISTANCE DÈS 2025  
**GÉNÉRALISATION DU PAIEMENT ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE**

Page 5

**MÉTÉO**

**PLUIES ET ORAGES ATTENDUS DANS PLUSIEURS WILAYAS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5142 | Mercredi 13 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**31 MORTS ET 1423 BLESSÉS EN UNE SEMAINE**

Page 16

**RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU**

# L'ALGÉRIE PERSISTE ET SIGNE

Page 3



**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE PROMET DE RÉGLER LE PROBLÈME**

**LA POMME DE TERRE SERA DISPONIBLE AVEC UNE BAISSÉ DE PRIX**

Page 4



**DÉBUT DE LA VENTE DES PLACES**

**BILLETS DISPONIBLES POUR LE MATCH ALGÉRIE-LIBERIA DEPUIS D'HIER**

Page 14

GRÈVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

# Le syndicat Snapap appelle les étudiants en médecine à reprendre les cours et à suspendre la grève

*Le syndicat Snapap a appelé les enseignants universitaires et les étudiants des facultés de médecine (médecine, pharmacie, dentisterie) à travers le collectif national des étudiants en sciences médicales à faire preuve de retenue et à mettre en avant l'intérêt supérieur de la nation. Il les a également exhortés à ne pas laisser d'autres parties (internes ou externes) exploiter leur situation pour perturber la stabilité de l'université et du pays.*



Dans un communiqué, le syndicat a souligné que la stabilité de la situation générale du pays est le principal atout pour le peuple, et que la recherche du dialogue est un outil efficace pour résoudre la crise.

Il a également confirmé que les étudiants restent attachés à leurs neuf revendications légitimes, que le ministère concerné, en coordination avec le ministère de la Santé, a promis de traiter complètement et définitivement, comme l'indique le communiqué du ministère daté du 5 novembre 2024. Le syndicat a appelé les futurs médecins à trouver une issue sécurisée qui leur permette d'obtenir tous leurs droits et revendications légitimes, sans que la

crise ne prenne des proportions plus graves.

Il a précisé que les portes du ministère sont ouvertes pour le dialogue et l'évaluation des résultats des engagements pris lors de la réunion du 5 novembre, trois semaines après, afin de s'assurer du respect du plan de réforme et de la réalisation des neuf revendications légitimes, ainsi que d'autres demandes qui facilitent le long parcours des études médicales et le travail exigeant des médecins. Le tout dans le but d'assurer

la sécurité et le bien-être des citoyens et du pays.

Dans ce contexte, le syndicat Snapap des enseignants universitaires a insisté sur le fait que la reprise des cours et la suspension de la grève sont désormais un devoir national pour garantir l'unité nationale et renforcer le rôle de l'université algérienne en tant que leader dans le monde arabe.

Ce rôle a été confirmé par le dernier classement des universités arabes selon l'indice Arcif. L'université doit jouer

son rôle éducatif et scientifique ainsi que son rôle de leader pour la société, étant la locomotive qui pousse la nation vers le progrès dans tous les domaines de la vie.

Enfin, le syndicat a souligné que la stabilité de l'université et du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est un gage de stabilité pour le pays et un indicateur élevé de la stabilité des conditions sociales, économiques, politiques et culturelles dans le pays.

## Alerte sur l'ingérence d'acteurs extérieurs semant la confusion dans le milieu universitaire

La Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scien-

tifique a mis en garde, lundi, contre certaines parties malveillantes venant de



l'extérieur du pays, qui tentent de semer la confusion et de tromper l'opinion publique au sein du milieu universitaire.

Cette alerte intervient alors que ces acteurs extérieurs cherchent à exploiter et infiltrer les protestations des étudiants en sciences médicales, dans le but de déstabiliser le pays et compromettre son unité et sa cohésion.

La fédération a appelé toute la communauté universitaire à rester vigilante et unie, à dialoguer et à rechercher des solutions internes aux préoccupations exprimées, avec professionnalisme et engagement. Elle a insisté sur la nécessité de fermer la porte à toute tentative d'intrusion de forces extérieures qui cherchent à manipuler les situations et à exagérer les problèmes pour nuire au secteur et à la stabilité du pays.

Concernant les préoccupations et les

revendications soulevées par les étudiants en sciences médicales, la fédération a salué l'effort de dialogue constructif mené avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ce dialogue a abouti à des réponses concrètes aux demandes exprimées lors de la rencontre du 5 novembre 2024, qui a permis de prendre en charge l'ensemble des préoccupations dans une atmosphère de dialogue, de consensus et de compréhension.

La fédération a également félicité la qualité des représentants des étudiants en sciences médicales, qui ont su exprimer leurs revendications avec précision et objectivité. Elle a salué leur esprit de dialogue et de concertation, qui a caractérisé toutes les réunions, et qui a permis de répondre de manière satisfaisante à leurs demandes.

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

# L'Algérie persiste et signe

La question de la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) revient sans cesse lancinante ces derniers temps. En tout cas pour l'Algérie cette réforme qui consacrera l'équité au sein de l'important organe de l'ONU est indispensable.

PAR KAMAL HAMED

Pour ce faire, Alger n'a eu de cesse de revenir à la charge sur cette question. Ce fut le cas hier encore.

En effet le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a présidé, lundi, les travaux d'une réunion de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, pour débattre de la représentation équitable au Conseil de sécurité et d'autres questions liées au Conseil.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'élection par acclamation de l'Algérie en juin dernier, comme vice-présidente de la 79e session de l'AG de l'ONU. Dans son allocution prononcée lors de cette réunion au nom de l'Algérie, l'ambassadeur Amar Bendjama, a réaffirmé le soutien total de notre pays, en sa qualité de membre du Groupe des dix, à la position africaine commune, comme établi par le Consensus d'Eszulwini et la Déclaration de Syrte, rappelant que les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont approuvé en septembre dernier, à travers l'adoption du Pacte pour l'avenir, un critère fondamental pour la



réforme du Conseil de sécurité, à savoir la nécessité de lever, en priorité, l'injustice historique imposée à l'Afrique et de traiter le continent comme un cas particulier. En somme le représentant de l'Algérie a plaidé avec force en faveur du continent noir qui, malgré son importance et son poids démographique, est amplement lésé puisque il est sous représenté dans le plus important organe de l'ONU.

L'Afrique, contrairement à l'Europe, l'Amérique et au continent asiatique, ne dispose en effet d'aucun siège permanent au Conseil de sécurité. Et c'est ce que demande l'Algérie au nom de ce continent. Amar Bendjama a souligné, dans son allocution, que le monde a beaucoup changé depuis la création du Conseil de sécurité en 1945, ajoutant que la composi-

tion du Conseil ne reflète plus la réalité du système mondial actuel, et sa légitimité et son efficacité sont de plus en plus remises en question, y compris le droit de veto dont disposent les cinq membres permanents. Bendjama a déploré l'échec du Conseil à remplir son mandat, faisant référence au génocide subi par les Palestiniens depuis plus d'une année, et à l'intensification et l'élargissement des agressions sans que le Conseil parvienne à y mettre fin. Et il est vrai que son échec est patent.

La faute incombe exclusivement aux Etats-Unis qui soutiennent mordicus les sionistes et vont jusqu'à utiliser le droit de veto dont ils disposent pour faire barrage à toute résolution appelant à la fin de l'agression israélienne contre les popula-

tions civiles de la bande de Ghaza.

L'Algérie, en sa qualité de membre de cet organe, est témoin de près des manquements de ce système notamment en matière de transparence et de l'obligation de demander des comptes, a-t-il dit précisant que ce système permet à un petit groupe de pays de dicter l'ordre du jour du Conseil et de prendre les décisions. Notons qu'en plus des Etats-Unis quatre autres pays disposent du droit de veto, il s'agit de la Russie, de la Chine, de la France et de la Grande Bretagne.

«La réforme n'aura peut être pas lieu de sitôt, pour des raisons que nous connaissons tous. Cependant, il faut qu'il y ait un point de départ», a-t-il souligné, insistant sur l'impératif de renforcer la transparence et d'exiger la reddition des comptes au sein du Conseil sans plus tarder.

K. H.

LES LEADERS MONDIAUX SALUENT L'ALGÉRIE ET APPELLENT À RENFORCER LA COOPÉRATION

## Vœux internationaux pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution

À l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, le président de la République algérienne, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu une série de messages de vœux en provenance de divers dirigeants internationaux, saluant la bravoure du peuple algérien et les progrès réalisés depuis l'indépendance.

Le président biélorusse, M. Alexandre Loukachenko, a exprimé dans son message de vœux ses salutations à l'Algérie, mettant en valeur l'histoire de la Révolution et les sacrifices du peuple

algérien pour bâtir un État indépendant. Il a souligné que les relations entre les deux pays avaient atteint un niveau élevé et qu'il souhaitait leur renforcement futur.

De son côté, le roi Charles III du Royaume-Uni a adressé ses vœux de paix et de prospérité au peuple algérien, insistant sur la coopération continue entre les deux nations dans les domaines cruciaux tels que la paix, l'environnement et le changement climatique. Le président monténégrin, M. Jakov Milatovic, a également salué l'amitié profonde entre les deux pays, exprimant sa confiance en un avenir

de coopération renforcée.

Le président albanais, M. Bajram Begaj, a souhaité la prospérité à l'Algérie et a salué les relations d'amitié et de coopération entre les deux nations. Il a exprimé sa confiance dans le développement continu de ces liens dans les domaines d'intérêt commun.

Le président ukrainien, M. Volodymyr Zelensky, a transmis ses vœux de santé et de prospérité au peuple algérien, soulignant les bonnes relations entre les deux pays. La présidente de la Géorgie, Mme Salomé Zourabichvili, a exprimé ses vœux pour la consolidation des relations d'amitié entre les deux pays et le renforcement de leur coopération.

Les vœux de Bahreïn ont été multipliés, le roi Hamad bin Issa Al Khalifa ainsi que le prince héritier et Premier ministre, Salman bin Hamad Al Khalifa, ont adressé des messages similaires de bien-être et de prospérité à M. Tebboune et au peuple algérien. Enfin, le Sultan d'Oman, Haitham Bin Tariq, a également exprimé ses vœux de fraternité et de coopération étroite entre les deux peuples, soulignant les liens solides entre l'Algérie et Oman. Ces messages témoignent de l'importance de l'Algérie sur la scène internationale, ainsi que de l'estime et du respect que lui portent ses partenaires mondiaux, tout en renforçant la position de l'Algérie dans la diplomatie mondiale.

L'EX-MILITANT FRANÇAIS, SOUTIEN DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE, S'EST ÉTEINT  
**Décès de Villar Raphaël Luc, ami de la Révolution algérienne**



Le moudjahid et ami de la Révolution algérienne, Villar Raphaël Luc, un des Hommes épris de liberté ayant participé à la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, est décédé, a-t-on appris, lundi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Le défunt qui était membre de l'Armée de libération nationale (ALN) entre 1960 et 1962, avait soutenu la Glorieuse Révolution de libération jusqu'à l'indépendance et le recouvrement de la souveraineté nationale.

En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, présente à la famille du défunt et à tous les amis de la Révolution algérienne, ses sincères condoléances et ses profonds sentiments de solidarité et de compassion.



## DOUANES

## 92 affaires de contrebande et de commerce illicite transfrontalier enregistrées en une semaine

Les services des Douanes ont enregistré, du 1er au 7 novembre, 92 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier, impliquant 121 contrevenants, indique lundi un communiqué de la Direction générale des Douanes. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce illicite transfrontalier, les brigades opérationnelles des Douanes, activant sur l'ensemble du territoire douanier, y compris les postes frontaliers, maritimes et aériens, en étroite coordination avec les différents corps de sécurité, ont réalisé une importante saisie, durant la période du 1er au 7 octobre 2024 », lit-on dans le communiqué. Le bilan fait ressortir la saisie de 432 kg de kif traité, 105 260 unités de comprimés psychotropes, 27.928 litres d'huile de table, 8.000 euros, 3.000 litres de carburant et 1.830 cartouches de cigarettes. Il s'agit également de la saisie de téléphones portables et leurs accessoires, oiseaux, produits cosmétiques, produits pharmaceutiques, équipements sensibles, produits électroménagers, produits alimentaires, fruits et légumes, légumineuses, boissons alcooliques, ustensiles de cuisine, vêtements et chaussures neuves et d'occasion, tissus, munitions de chasse, matériaux de constructions, vélos, véhicules, pièces de rechange, matériel de prospection minière et autres. Le nombre des contrevenants impliqués dans ces affaires s'élève à 121 dont 16 de nationalité étrangère, tandis que le nombre des moyens de transport utilisés dans la contrebande est estimé à 27 véhicules, en sus de conteneurs. Des infractions ont également été constatées au niveau des centres d'inspection des colis postaux et des services en charge de l'inspection des voyageurs à travers les points de passage terrestres, les aéroports et les ports, a ajouté le communiqué, soulignant que le montant total des amendes infligées s'élevait à plus de deux (2) milliards de DA.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE PROMET DE RÉGLER LE PROBLÈME

# La pomme de terre sera disponible avec une baisse de prix

*La pomme de terre a atteint des prix vertigineux dépassant les 120 DA le kilo. Le ministre a promis de Mostaganem que le problème d'approvisionnement le marché à la fin de ce mois grâce au lancement des quantités hors saison qui va permettre de baisser le prix sur les étals.*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

**M**algré le déstockage des quantités supplémentaires dès le mois de septembre, le marché s'est affolé avec un pic de prix qui a dépassé le seuil toléré, créant une incommodation chez les consommateurs.

Avec 4,5 millions de tonnes produites chaque année et la baisse significative de la semence importée soit 300 000 tonnes annuellement, l'Algérie peut aisément couvrir son marché. Mais, ces derniers temps, la période soudure a creusé l'écart avec une baisse de la production. Le ministre de l'Agriculture a assuré que « la garantie d'approvisionnement sera en vigueur après l'entrée des récoltes en hors saison de la wilaya d'El Oued, Mascara et Skikda ».

La surface totale consacrée à la pomme de terre est de 55 000 hectares au niveau national. Le ministre indique que pour cette année il y a 70 000 hectares qui ont été destinés spécialement à la production nationale.

Est-ce suffisant ? Le premier responsable de l'agriculture ne signale aucune anomalie de type spéculatif et a mis son relief le nouveau programme consistant à « fournir l'aide aux agriculteurs en termes d'engrais et d'irrigation pour les superficies à développer ». Il est à rappeler que l'Etat a



pris la décision d'interdire toute variété de féculents et des semences à l'étranger afin d'encourager la production nationale. En principe le rendement actuel se situe à 315 quintaux à l'hectare, ce qui est appréciable depuis des années où l'Etat était obligé d'importer des quantités pour équilibrer le marché. La poursuite de la procédure de déstockage a donné des résultats avec 50.000 tonnes déstockées d'Ain Defla tout au long de l'année 2023 et la moitié de l'année 2024.

L'Etat prévoit en plus le déstockage de la récolte globale de 9 millions de tonnes suffisantes jusqu'à la fin de cette année et même après.

A noter que cette wilaya détient le record de production au niveau national suivie de Mostaganem et Mascara alors que Biskra et El Oued sont placées en pôle position pour assurer les quantités en hors saison. Pour ce qui est des prix, il faut savoir que l'Etat qui subventionne une partie de la production laisse le marché libre mais va fixer bientôt les marges bénéficiaires pour

les producteurs où il est prévu la vente directe des récoltes sans passer par les intermédiaires.

F. A.

## EL OUED

## Plus de 510 000 capsules de Prégabaline saisies

Une opération d'envergure menée, au cours de la semaine dernière, par les services de la Sûreté de la wilaya d'El Oued, en coordination avec les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), a permis de démanteler un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de psychotropes.

Selon un communiqué rendu public, ce mardi, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), « ce réseau, composé de deux individus, est impliqué dans l'acheminement et la distribution illégale de plus de 500 000 capsules de médicaments psychotropes, en l'occurrence du Prégabaline 300 mg ». Cette opération de grande envergure fait suite à des informations concernant un plan criminel visant à introduire une importante cargaison de psychotropes dans la région.

Grâce aux enquêtes et aux recherches intensives, la brigade de lutte contre les crimes majeurs de la Sûreté de la wilaya d'El Oued a pu identifier les types de véhicules utilisés par les membres du réseau pour transporter ces substances, ajoute la DGSN, précisant que les deux véhicules ont été repérés et interceptés dans la ville d'El Jadida, située à l'Est de la wilaya d'El Oued.

Ainsi, les enquêteurs ont saisi 517 500 capsules de Prégabaline 300 mg, une arme à feu de catégorie 4 (un fusil de chasse semi-automatique calibre 12 mm) et quatre véhicules, dont deux utilitaires, utilisés dans le cadre de cette activité criminelle.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Ouargla. Ces derniers sont accusés de plusieurs délits graves, dont l'importation, la possession, le transport, le stockage et la vente de substances psychotropes de manière illégale, ainsi que de trafic de médicaments de grande envergure menaçant la santé publique. Les accusés sont également poursuivis pour détention et utilisation d'armes et de munitions de catégorie 4 sans autorisation.

I. A.

## CRISE DES PIÈCES DÉTACHÉES

## Pénurie, hausse des prix et impact sur la sécurité routière

PAR IDIR AMMOUR

C'est désormais une situation amère du quotidien insupportable pour les propriétaires d'automobiles.

La décision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations de suspendre, sous réserve de conformité à la loi, la domiciliation bancaire pour toutes les opérations d'importation pour la revente en l'état depuis le 31 octobre 2021, en est la cause, de l'avis d'un groupe d'opérateurs et de propriétaire de magasins dans la filière automobile. Elle a provoqué une paupérisation du créneau, selon eux, voire une pénurie de pièces de rechange sans égale, où les importateurs doivent se résoudre à avoir un registre du commerce pour chaque activité et disposer d'un certificat d'excellence pour justifier de la qualité de leurs produits. Elle a d'ailleurs provoqué une envolée inédite des prix des voitures d'occasion et une pénurie dangereuse de pièces de rechange.

En effet, le manque de pièces de rechange automobiles se fait sentir de plus en plus, et leurs prix ne cessent de grimper, se pliant à la loi de l'offre et la demande. En

plus de la flambée des prix, cette pénurie occasionne beaucoup de désagréments aux propriétaires de véhicules, dont dépendent parfois leurs revenus. Toutes les marques sont concernées et il suffit juste de faire une virée à travers les différents marchés et magasins de pièces autos pour en faire le constat. Les prix des pièces ont subi une évolution exponentielle, à tel point qu'ils ont doublé, voire même triplé. Les propriétaires de magasins ont unanimement argué que le ralentissement des importations demeure le principal facteur de cette hausse.

Force est de constater que le marché des particuliers n'est pas le seul à être impacté par ce problème de rareté. Celui des professionnels subit le même sort. Les services après-vente de certaines marques de voitures ayant connu un début d'activité depuis l'année dernière après l'obtention de leurs agréments, lesquels doivent remplir leurs contrats auprès des clients pendant une période de dix ans (selon la loi en vigueur), peinent, eux aussi, à satisfaire la demande. En plus de l'indisponibilité de la pièce d'origine, laquelle seule peut garantir le bon fonctionnement et la durée

de vie des véhicules neufs, les risques d'immobilisation des véhicules ou les risques d'accidents en cas de non changement des organes vitaux sont à craindre ! Le maintien d'une telle situation accentuera sûrement la crise, déjà profonde, qui frappe le marché automobile national. Et pour ceux qui ont la chance de posséder un véhicule, la situation n'est pas plus reluisante, eux qui doivent faire face à une pénurie chronique de pièces de rechange. Le marché algérien pourrait être inondé par des pièces de contrefaçon via la contrebande, ce qui pose un véritable problème de sécurité routière.

Les garagistes sont également touchés de plein fouet par cette pénurie. Le manque de pièces retarde énormément leur travail et perturbe leur carnet de rendez-vous. Cette situation oblige les mécaniciens à augmenter leurs tarifs, au grand dam des citoyens qui se retrouvent entre le marteau de la cherté des pièces de rechange et l'enclume des frais de maintenance.

Cette situation n'a laissé personne indifférent, tout le monde s'interroge à quand verra-t-on le bout du tunnel ?

LES SECTEURS PUBLICS ADOPTENT LE PAIEMENT À DISTANCE DÈS 2025 :

# Généralisation du paiement électronique en Algérie

*Les services du Premier ministre ont mis en place un plan d'action à court terme pour généraliser le paiement électronique dans les plus brefs délais.*

PAR MOUNIR HAMROUCHE

En effet, le ministère des Finances a créé une commission stratégique, soutenue par une commission technique dirigée par la direction générale du Trésor, afin de lever tous les obstacles rencontrés par le paiement électronique en Algérie. Parmi les secteurs qui adopteront bientôt ces nouvelles procédures électroniques figurent le règlement des frais judiciaires, les amendes de la Gendarmerie nationale, et ce processus sera ensuite étendu à toutes les institutions publiques. À l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers, ainsi que les banques nationales, organisent des portes ouvertes du 10 au 13 novembre 2024 dans toutes les universités et grandes écoles à travers le pays. L'objectif principal de cette initiative est de promouvoir une culture financière visant à améliorer l'inclusion financière et à généraliser l'utilisation du paiement électronique. Les différentes banques nationales présenteront les pratiques bancaires, ainsi que les produits et services financiers en Algérie. Ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre du programme national de culture financière, avec l'intention d'organiser ces événements de manière régulière. L'un des objectifs majeurs de cette initiative est de sensibiliser la jeune population universitaire sur les produits et services bancaires numériques, notamment les comptes bancaires, les cartes bancaires, le paiement en ligne, ainsi que l'utilisation des outils de paiement électronique disponibles en Algérie.

## Des dossiers en cours concernant le paiement à distance

Selon une réponse écrite de M. Liadh Faïd, le ministre des Finances, aux interventions des députés concernant le projet de loi de Finances 2025, la numérisation des services bancaires sera mise en avant afin de garantir une meilleure efficacité opérationnelle, d'améliorer l'expérience des clients, et de développer les systèmes de paiement électronique. Pour soutenir ce processus, les services du Premier ministre ont préparé un plan d'action institutionnel à court terme visant à accélérer le développement et la mise à jour des méthodes de paiement afin de réduire la masse monétaire en circulation en dehors du système bancaire.

Afin d'assurer l'exécution efficace de ces mesures, le ministère des Finances a créé une commission stratégique soutenue par une commission technique dirigée par la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique, qui coordonne les démarches avec les parties concernées et suit les indicateurs de performance.

L'objectif est de mobiliser tous les efforts pour adopter progressivement et de manière complète les méthodes de paiement électronique tout en éliminant les obstacles éventuels. La mise en œuvre de ces mesures devrait permettre des pro-



grès substantiels dans l'utilisation des paiements électroniques à partir de 2025. Selon les données du ministère des Finances, les paiements par mobile sont actuellement limités aux transactions internes (par le biais de la poste ou des banques). À la fin du mois d'octobre 2024, la valeur des transactions avait atteint environ 27 milliards de dinars algériens, contre 28 milliards en décembre 2023.

De plus, au niveau du Trésor public, un système a été mis en place pour traiter et diriger les flux financiers liés aux paiements électroniques par carte, afin de faciliter la collecte des recettes publiques par les différents services du ministère des Finances, des douanes, des impôts, ainsi que du ministère de la Justice et des services de sécurité.

## Bilan du paiement électronique à fin octobre 2024

Jusqu'au 14 octobre 2024, 1 871 terminaux de paiement électronique (TPE) ont été déployés dans différents secteurs, dont 680 dans les services du Trésor public, 526 dans la direction générale de la sécurité nationale, 402 dans la direction générale des impôts, 81 dans les douanes, 48 dans le ministère de la Justice, 123 dans le ministère de la Culture, et 10 dans la direction générale de la sécurité intérieure. Le nombre de ces dispositifs continuera d'augmenter en fonction de la demande actuelle. Le paiement à distance

est déjà disponible sur les sites web des douanes et des impôts, et des initiatives sont en cours avec le ministère de la Justice pour permettre les paiements par carte pour les frais judiciaires, notamment pour les amendes de la Gendarmerie nationale.

## À l'avenir, ce processus sera étendu à toutes les institutions publiques.

Le secteur financier a enregistré un progrès notable dans ce domaine, avec plus de 19 millions de cartes en circulation à la fin octobre 2024, dont plus de 4 millions de cartes CIB et plus de 14 millions de cartes Poste Algérie.

Le nombre de distributeurs automatiques de billets (DAB) opérationnels à la fin octobre 2024 était de 3 896, et le nombre de terminaux de paiement électronique (TPE) en service à la même date était de 58.194, contre 53 191 appareils à la fin 2023, soit une augmentation de 5003 appareils en 2024. Le nombre d'opérations de paiement via les TPE en octobre 2024 a totalisé 489.952 opérations, pour un montant global de 4 milliards de dinars algériens. Le paiement en ligne par carte, lancé en octobre 2016, était initialement destiné aux institutions publiques. Jusqu'à présent, 510 commerçants en ligne ont rejoint le système de paiement par carte sur Internet.

M. H.

MISE À NIVEAU DES PORTS ET EXPANSION DU RÉSEAU FERROVIAIRE POUR STIMULER LE COMMERCE :

# L'Algérie renforce ses infrastructures de transport

Le conseiller du ministre des Transports, Nouredine Boudefa, a révélé la stratégie du secteur pour accompagner la nouvelle dynamique économique que connaît l'économie nationale, axée principalement sur le développement des ports et l'augmentation de leur capacité d'accueil, ainsi que l'élargissement du réseau ferroviaire avec les pays voisins pour ouvrir de nouvelles routes commerciales.

Dans ses déclarations à l'émission «Invité du matin» sur la chaîne Radio nationale, Boudefa a précisé que l'Algérie travaille à améliorer sa compétitivité dans le commerce international en développant ses

ports, notamment ceux d'Alger, Oran et Jijel, qui connaissent actuellement de nombreux projets d'amélioration.

Il a expliqué que ces ports deviendront plus aptes à accueillir les flux de fret et de commerce international, renforçant ainsi le rôle de l'Algérie en tant que point de connexion stratégique entre les continents africain, européen et asiatique. L'Algérie cherche également à renforcer sa flotte maritime pour accompagner ces projets de développement portuaire, ce qui permettra de mieux rivaliser avec les autres ports de la région. Dans un autre ordre d'idées, Boudefa a rappelé que l'Algérie a réalisé

## L'ENTREPRISE MET EN GARDE CONTRE LES ARNAQUES

EN LIGNE

### Naftal dément des fausses annonces de recrutement

Naftal a formellement démenti la véracité des annonces de recrutement qui ont circulé ces derniers jours sur certaines plateformes de médias sociaux.

Dans un communiqué, l'entreprise a expliqué que ces annonces ont été publiées sur des pages sponsorisées et anonymes prétendant représenter Naftal, dans le but de tromper les demandeurs d'emploi en leur faisant fournir leurs informations personnelles pour des fins criminelles.

Naftal a précisé que ces fausses annonces ne sont pas un cas isolé, puisqu'il a été constaté des situations similaires dans le passé.

L'entreprise a appelé les utilisateurs des réseaux sociaux à faire preuve de vigilance et à éviter d'interagir avec ces annonces mensongères, tout en les incitant à les signaler immédiatement.

Naftal a également précisé qu'elle se réserve le droit d'engager toutes les démarches légales nécessaires contre ceux qui abusent de son nom ou de son logo sans autorisation ou licence officielle.

Enfin, Naftal rappelle que toutes ses offres de recrutement sont publiées uniquement par ses canaux officiels, en particulier sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

## RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DOUANIÈRE BILATÉRALE

### Rencontre entre les Douanes algériennes et l'ambassadeur d'Italie

Le général Abdelhafid Bekhouche, directeur général des Douanes, a reçu hier matin, 12 novembre 2024, à la direction générale des Douanes, Son Excellence l'ambassadeur de la République italienne en Algérie, Alberto Cotillo.

Selon un communiqué des Douanes, le général Bekhouche, accompagné de cadres centraux, a accueilli l'ambassadeur italien dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine douanier entre les deux pays.

M. H.

PRÉVISIONS POSITIVES POUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DANS LE DERNIER RAPPORT DU FMI

# L'Algérie récolte les fruits des réformes économiques

*Des experts en économie ont unanimement attribué les taux de croissance élevés enregistrés par l'Algérie, avec une baisse continue de l'inflation, aux réformes économiques entreprises par le pays ces dernières années, des indicateurs confirmés par le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI), appelant à poursuivre les efforts pour maintenir cette dynamique.*

Dans son dernier rapport intitulé "Perspectives de l'économie mondiale", le FMI a maintenu ses prévisions pour une croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie à 3,8% en 2024, et une baisse de l'inflation à 5,3% pour la même année.

A cet égard, l'économiste Mourad Kouachi a qualifié, dans une déclaration à l'APS, ces prévisions du FMI de "logiques", soulignant qu'elles "s'inscrivent dans la lignée des précédentes données des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale".

M. Kouachi a attribué ces chiffres aux "réformes entreprises par l'Etat depuis cinq ans, à travers une batterie de lois telles que la loi sur la monnaie et le crédit, la loi portant statut de l'auto-entrepreneur et la loi sur la comptabilité publique, qui ont contribué à l'aug-

mentation des investissements, indiquant que l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI) a enregistré, à ce jour, plus de 10.000 projets".

Selon le même expert, l'Algérie bénéficie d'un confort financier grâce à la reprise des secteurs productifs, les réserves de change dépassant 70 milliards de dollars, avec la maîtrise des importations, passées de 65 milliards de dollars à environ 45 milliards de dollars par an.

Pour sa part, l'expert et conseiller économique Abdelkader Slimani a affirmé à l'APS que les réformes économiques initiées par le président de la République ont contribué directement à encourager l'investissement et à attirer les capitaux, ce qui a stimulé la croissance du PIB.

Selon l'expert, plusieurs secteurs, tels que les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'agriculture, les mines et les services ont permis à l'économie nationale de maintenir sa progression. Cependant, le secteur du bâtiment est attendu de contribuer grandement aux recettes du pays, notamment avec les grands projets de logements, dont le programme AADL 3.

Concernant la différence entre les prévisions de croissance du FMI et celles du Gouvernement, M. Slimani a expliqué que cela est dû à la période de publication du rapport, en ce sens que le FMI utilise des données mensuelles, tandis que l'Etat s'appuie sur des données annuelles, ajoutant que le rapport du FMI prévu après la fin de 2024 devrait approcher le chiffre de 4,4% anticipé

par le ministère des Finances.

Quant à l'inflation, le FMI prévoit une baisse significative en Algérie, avec un taux de 5,3% en 2024, après un niveau de 9,3% en 2023, et une poursuite de cette tendance jusqu'à 5,2% en 2025.

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, avait récemment souligné "un ralentissement palpable" de l'inflation en Algérie au cours des neuf premiers mois de cette année, tombant à 4,25%, contre 9,3% pour la même période de 2023.

Dans ce cadre, l'expert en économie El Houari Tighersi a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le taux d'inflation en Algérie est lié aux biens importés, notamment ceux semi-finis et finis. Les perturbations des marchés mondiaux et les différentes crises ont affecté les consommateurs algériens, entraînant une hausse précédente de l'inflation. Il a rappelé les augmentations salariales atteignant 47%, et la politique de subvention de l'Etat, qui ont contribué à absorber l'inflation et à en réduire les effets.

L'intervenant s'est dit optimiste quant aux indicateurs positifs observés dans plusieurs secteurs économiques, soutenus par des institutions internationales. Cela pourrait générer une production accrue et de nouveaux emplois.

Ainsi, les prévisions de la Loi de finances 2025 portent sur une croissance notable dans les secteurs tels que l'industrie, l'agriculture, les travaux publics, l'habitat et autres, ce qui, selon lui, "contribuera à maintenir la tendance baissière de l'inflation".

## GROUPE GICA Nécessaire coordination entre les filiales pour atteindre les objectifs fixés

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a appelé, lundi à Alger, les responsables du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) à renforcer la coordination entre ses filiales afin d'atteindre les objectifs fixés par les hautes autorités, saluant les progrès significatifs réalisés ces dernières années, selon un communiqué du ministère. Dans le cadre de la série de visites qu'il effectue auprès des différents groupes relevant du secteur, le ministre a effectué une visite d'inspection au siège du Groupe où il a été accueilli par le P.-dg de Gica, Rabah Guessoum, ainsi que ses cadres. A l'entame de sa visite, M. Aoun a écouté un exposé détaillé sur le groupe qui compte 21 filiales spécialisées dans la fabrication de ciment, de granulats, de béton prêt à l'emploi (BPE), de marbre, de matériaux rouges ainsi que dans la maintenance et le montage industriels, poursuit la même source. La visite a permis d'évoquer les principales réalisations de Gica, notamment la fabrication d'une machine de chargement de navires avec un taux d'intégration nationale atteignant 95%, première du genre en Algérie, la construction de cinq silos de proximité pour le stockage des céréales dans quatre wilayas et la participation à un appel d'offres pour la réalisation de deux silos de stockage des céréales dans les wilayas de Jijel et Mila. A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de "poursuivre les efforts de tous les employés pour atteindre les objectifs réaffirmés à maintes reprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune", saluant les efforts du groupe et "les progrès significatifs" accomplis au cours des dernières années, ajoute la source.

M. Aoun a, en outre, donné des instructions pour "renforcer la coordination entre toutes les entreprises relevant du Groupe", réaffirmant son engagement à "suivre de près tous les développements de ces filiales".

ALGÉRIE-CONGO

## Les opportunités de coopération dans le secteur minier passées en revue

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a passé en revue avec le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie de la République du Congo, Pierre Oba, qui a entamé, lundi, une visite de travail en Algérie, les opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat dans le secteur minier entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue au siège du ministère dans le cadre de la visite de travail du ministre congolais en Algérie, à la tête d'une importante délégation du ministère congolais des Industries minières et de la Géologie, ainsi que le P.-dg de l'entreprise minière congolaise, Sapro Mayoko SA, et le directeur général du Centre de recherches géologiques et minières (CRGM) du Congo, note la même source.

Cette visite s'inscrit "dans le cadre des

efforts conjoints visant à développer et renforcer les relations fraternelles historiques entre les deux pays", ajoute le communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du P.-dg du groupe Sonarem, du président de l'Agence nationale des activités minières (Anam) et de la présidente du Comité directeur de l'Agence du service géologique de l'Algérie (Asga), les discussions entre les deux parties ont porté sur "l'examen des opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat dans le secteur minier, notamment en matière de recherche, de traitement, d'exploitation et de transformation des ressources minières", selon la même source.

Il s'agit également de l'élaboration d'une feuille de route pour le développement de projets prometteurs favorisant l'échange d'expertises, le transfert de

connaissances, la formation et le développement du capital humain dans ce domaine, précise la même source. La rencontre a également constitué l'occasion de discuter des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine d'études géologiques, de cartographie, d'études et recherches dans les secteurs de géologie, des minéraux et autres ressources terrestres, ainsi que la préparation des cartes, bulletins et rapports géologiques et géophysiques, en collaboration avec l'Asga.

De plus, les deux parties ont abordé les moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la "surveillance technique et administrative, ainsi que de la gouvernance minière, notamment en ce qui concerne l'élaboration de législations et de réglementations relatives au secteur minier et à la préservation de l'environnement dans toutes les activités minières", en collaboration avec

l'Anam. A cette occasion, ajoute le communiqué, M. Oba a salué "l'excellence des relations historiques et étroites entre l'Algérie et la République du Congo ainsi que les deux peuples amis", mettant en avant que cette visite "permettra de les renforcer et de les développer, tout comme dans le secteur énergétique".

Le ministre congolais a également exprimé "son intérêt pour l'exploitation de toutes les opportunités d'affaires et d'investissement avec les entreprises minières algériennes, ainsi que pour l'échange d'expertise, le transfert de connaissances et la formation".

Le ministère a précisé que le programme de la visite de M. Oba comprenait de nombreuses rencontres et visites avec des responsables du Groupe industriel minier Sonarem et de certaines de ses filiales telles que Sonarem Ettakwine, l'Anam et l'Asga, ainsi que des visites de terrain au niveau des sites miniers.

LE DIABÈTE, SELON L'OMS

# En 2030, le diabète sera la 7<sup>e</sup> cause de décès dans le monde

*Le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit.*

L'insuline est une hormone qui régule la concentration de sucre dans le sang. L'hyperglycémie, ou concentration sanguine élevée de sucre, est un effet fréquent du diabète non contrôlé qui conduit avec le temps à des atteintes graves de nombreux systèmes organiques et plus particulièrement des nerfs et des vaisseaux sanguins.

## Epidémiologie

En 2014, 8,5% de la population adulte (18 ans et plus) était diabétique. En 2015, le diabète a été la cause directe de 1,6 million de décès et en 2012 l'hyperglycémie avait causé 2,2 millions de décès supplémentaires. Le nombre des personnes atteintes de diabète est passé de 108 millions en 1980 à 422 millions en 2014.

La prévalence mondiale du diabète\* chez les adultes de plus de 18 ans est passée de 4,7% en 1980 à 8,5% en 2014. La prévalence du diabète a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Le diabète est une cause majeure de cécité, d'insuffisance rénale, d'accidents cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux et d'amputation des membres inférieurs. En 2015, on a estimé que 1,6 million de décès étaient directement dus au diabète et que 2,2 millions de décès supplémentaires devaient être attribués à l'hyperglycémie en 2012. Près de la moitié des décès dus à l'hyperglycémie surviennent avant l'âge de 70 ans. L'OMS prévoit qu'en 2030, le diabète sera la 7<sup>e</sup> cause de décès dans le monde.

**Comment prévenir la maladie**  
Avoir une alimentation saine, une activité physique régulière, un poids normal et éviter la consommation de tabac, sont autant de moyens de prévenir ou de retarder l'apparition du diabète de type 2. Un régime alimentaire sain, l'activité physique, des médicaments, un dépistage régulier et le traitement des complications permettent de traiter le diabète et d'éviter ou de retarder les conséquences qu'il peut avoir.

## Diabète de type 1

Le diabète de type 1 (précédemment connu sous le nom de diabète insulino-dépendant ou juvénile) est caractérisé par une production insuffisante d'insuline et exige une administration quotidienne de cette dernière. La cause de diabète de type 1 n'est pas connue, et en l'état des connaissances actuelles, il n'est pas évitable. Les symptômes sont les suivants: excrétion excessive d'urine (polyurie), sensation de soif (polydipsie), faim constante, perte de poids, altération de la vision et fatigue. Ces symptômes peuvent apparaître brutalement.

## Diabète de type 2

Le diabète de type 2 (précédemment appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité) résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente la majorité des diabètes rencontrés dans le monde. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et de la sédentarité. Ses symptômes peuvent être les mêmes que ceux du diabète de type 1 mais sont souvent moins marqués. De ce fait, la maladie peut être diagnostiquée plusieurs années après son apparition, une fois les complications déjà présentes. Récemment encore, ce type de diabète n'était observé que chez l'adulte mais on le trouve désormais aussi chez l'enfant. Il se caractérise par une hyperglycémie, c'est-à-dire une élévation de la teneur en sucre du sang, avec des

valeurs supérieures à la normale, mais inférieures à celles posant le diagnostic de diabète, apparaissant pendant la grossesse. Les femmes ayant un diabète gestationnel ont un risque accru de complications pendant la grossesse et à l'accouchement. Leur risque ainsi que celui de leur enfant, d'avoir un diabète de type 2 à un stade ultérieur de leur vie augmente également. Il est très souvent diagnostiqué au cours du dépistage prénatal et non pas suite à des symptômes.

## Altération de la tolérance au glucose et de la glycémie à jeun

L'altération de la tolérance au glucose et de la glycémie à jeun sont des affections intermédiaires qui font la transition entre normalité et diabète. Les personnes qui en sont atteintes sont exposées à un risque élevé d'évolution vers un diabète de type 2, même si ce dernier n'est pas inévitable.

## Quelles sont les conséquences habituelles du diabète ?

Avec le temps, le diabète peut endommager le cœur, les vaisseaux sanguins, les yeux, les reins et les nerfs. Le diabète multiplie par 2 ou 3 le risque chez l'adulte de souffrir d'accidents cardiaques ou vasculaires cérébraux. Associée à une diminution du débit sanguin, la neuropathie qui touche les pieds augmente la probabilité d'apparition d'ulcères des pieds, d'infection et, au bout du compte, d'amputation des membres. La rétinopathie diabétique est une cause importante de cécité et survient par suite des lésions des petits vaisseaux sanguins de la rétine qui s'accumulent avec le temps. 2,6% de la cécité dans le monde peut être attribuée au diabète. Le diabète figure parmi les principales causes d'insuffisance rénale.

## Comment réduire la charge de morbidité du diabète ?

**Prévention**  
On a montré que des mesures simples



modifiant le mode de vie pouvaient être efficaces pour prévenir ou retarder le diabète de type 2. Pour prévenir ce diabète et ses complications, les gens doivent :

- parvenir à un poids corporel normal et le maintenir ;
- faire de l'exercice physique – au moins 30 minutes par jour d'une activité physique plus intense est nécessaire pour perdre du poids ;
- avoir un régime alimentaire sain et éviter le sucre et les graisses saturées ;
- arrêter le tabac – la cigarette augmente le risque de diabète et de maladies cardio-vasculaires.

## Diagnostic et traitement

On peut poser un diagnostic précoce à l'aide d'un test sanguin relativement peu coûteux. Le traitement du diabète

impose d'avoir un régime alimentaire sain et de pratiquer une activité physique ainsi que de réduire la glycémie et les autres facteurs de risque de lésion des vaisseaux sanguins. L'arrêt du tabac est également important pour éviter les complications. Les interventions économiques et réalisables dans les pays en développement sont les suivantes :

- le contrôle de la glycémie, en particulier chez les personnes atteintes de diabète de type 1 qui ont besoin d'insuline ;
- celles atteintes de diabète de type 2 peuvent être traitées par une médication par voie orale, mais peuvent également avoir besoin d'insuline ;
- contrôle de la tension artérielle; et
- soin des pieds.

Les autres interventions économiques comprennent :

- le dépistage de la rétinopathie (qui provoque la cécité) ;
- le contrôle des lipides sanguins (afin de réguler les concentrations de cholestérol) ;
- le dépistage des premiers signes d'une maladie rénale liée au diabète et son traitement.

## Données/Statistiques

- 30-40% de personnes avec le diabète ne sont pas diagnostiqués.
- 50% à 70% des cas dans les Amériques, ils ne sont pas contrôlés.

## Comment diagnostiquer le diabète ?

Une prise de sang, pratiquée en laboratoire d'analyses médicales, permet de diagnostiquer un diabète de type 1 ou de type 2. Il est avéré lorsque la glycémie à jeun est supérieure ou égale à 1.26 g/l

à deux reprises ou supérieure ou égale à 2 g/l à n'importe quel moment de la journée. Pour le diabète gestationnel, un test différent est réalisé. Il s'agit d'une « hyperglycémie provoquée par voie orale » (HGPO), qui consiste à ingérer 75 g de glucose. Plusieurs prises de sang sont effectuées à des moments clés : avant la prise (à jeun), une heure après l'ingestion et deux heures après l'ingestion. Si une seule des valeurs dépasse les seuils recommandés, le diabète gestationnel est diagnostiqué.

## Les causes du diabète de type 1

On ne sait pas précisément pourquoi cette destruction des îlots de Langerhans se produit chez certaines personnes et pas chez les autres. Il existe une prédisposition génétique. Dans le diabète de type 1, le risque se situe entre 4 et 8%, plus précisément 8% si le père vit avec un diabète, 4% si c'est la mère (30% si les deux parents le sont). Mais avec le progrès de la science, nous avons aujourd'hui plusieurs pistes expliquant la progression de cette maladie auto-immune. Elle pourrait être liée à plusieurs modifications de l'environnement et du mode de vie : accroissement de l'âge maternel à la naissance du premier enfant, type d'allaitement (allaitement au sein, lait infantile) dans les premiers mois de la vie, modification de la flore intestinale, exposition à des toxines, etc.

## Les symptômes du diabète de type 1

Les signes qui doivent faire évoquer un diabète de type 1, sont les signes de l'hyperglycémie. Ces signes constituent ce qu'on appelle « le syndrome cardinal ».

Une soif intense ; Des urines fréquentes et abondantes, l'énurésie (pipi au lit) ; Déshydratation ; Une perte de poids rapide, malgré un appétit conservé ou augmenté ; Fatigue ; Une acidocétose ; la production d'acétone par l'organisme peut survenir lorsque la carence

en insuline persiste. Certains signes sont liés à l'acidocétose tels que : nausées, vomissements, haleine avec une odeur fruitée caractéristique. Lorsque ces symptômes sont présents, il faut consulter un médecin sans tarder ! Le facteur le plus nettement mis en cause est à ce jour le taux d'infection par certains virus (notamment Coksachievirus B ou CVB).

## Le traitement

Le corps ne fabriquant plus d'insuline, l'unique traitement est l'apport d'insuline plusieurs fois par jour : Soit sous forme d'injections ; Soit avec une pompe à insuline (traitement par pompe), externe ou implantable délivrant de l'insuline en continu.

## Le diabète de type 2

Le diabète de type 2 survient généralement après 40 ans, mais de plus en plus d'adolescents et de jeunes adultes sont concernés. Le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique sont les principaux déclencheurs du diabète de type 2 chez les personnes génétiquement prédisposées.

Soumis et indolore, le développement du diabète de type 2 peut passer longtemps inaperçu : on estime qu'il s'écoule en moyenne 5 à 10 ans entre l'apparition des premières hyperglycémies et le diagnostic.

Deux anomalies sont responsables de l'hyperglycémie :

- Soit l'insuline produite par le pancréas agit mal et on parle d'insulinorésistance ;
- Soit le pancréas fabrique toujours de l'insuline mais insuffisamment par rapport à la glycémie et on parle d'insulinopénie. Ces deux mécanismes font que le glucose ne pénètre pas dans les cellules du corps et se concentre dans la circulation sanguine.

## Les causes du diabète de type 2

Il n'existe pas une cause précise mais un ensemble de facteurs : Des facteurs génétiques : antécédents familiaux ;

Des facteurs environnementaux : une alimentation déséquilibrée, la sédentarité, le manque d'activité physique, le surpoids, ou encore des facteurs de risques associés tels que la tabagisme (actif ou passif) ... Aujourd'hui ce sont les facteurs sociaux et environnementaux qui expliquent l'accroissement constant des cas de diabète et qui constituent les principales causes de diabète de type 2 en France.

## Les traitements du diabète de type 2

Dans un premier temps, le traitement commence par des modifications du mode de vie : activité physique régulière, alimentation variée et équilibrée. Lorsque les mesures hygiéno-diététiques ne sont plus suffisantes, à elles seules, pour continuer à stabiliser le diabète, la prescription de médicaments adaptés devient alors nécessaire. Le diabète de type 2 évolue naturellement au fil du temps. L'augmentation progressive des antidiabétiques, des injections d'insuline peuvent être nécessaires.

## Les complications liées au diabète

Le but du traitement dans les deux types de diabète est de réguler la glycémie : les hyperglycémies répétées et prolongées entraînent à long terme une altération des nerfs et des gros et des petits vaisseaux sanguins présents dans tout le corps. Une glycémie mal contrôlée peut entraîner des complications graves : cécité, atteintes des nerfs, des yeux, des reins, risques d'amputations, d'infarctus, d'accident vasculaire cérébral, de complications infectieuses, ou de troubles sexuels. Les complications chroniques du diabète se développent généralement à bas bruit. Il est donc primordial de réaliser des examens de suivi réguliers pour les dépister et envisager une prise en charge médicale adaptée.



# Bronchite aiguë infectieuse

*La bronchite aiguë infectieuse donne des maux de gorge et de tête, une vilaine toux, de la fièvre, des courbatures ou encore des maux de tête ! Synonyme d'inflammation des bronches, cette maladie est pourtant banale et parfaitement bénigne.*

Il n'est donc pas utile de s'affoler, une simple surveillance suffit généralement pour qu'elle disparaisse en quelques jours.

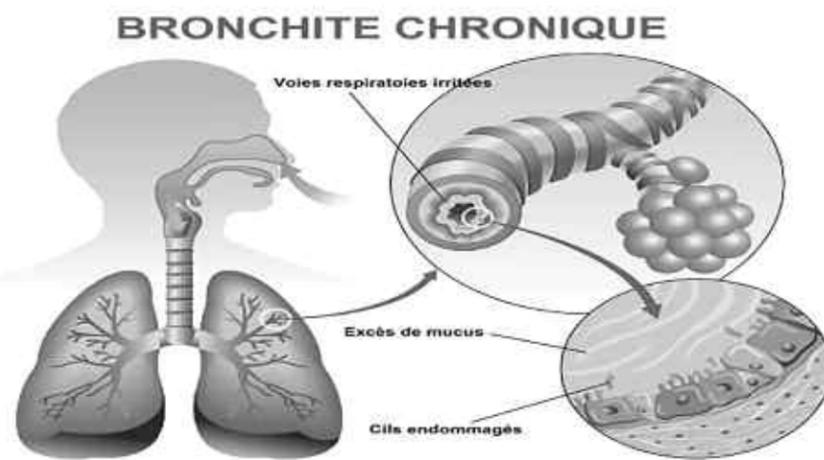
La bronchite aiguë se caractérise par une inflammation des bronches. Cette maladie résulte le plus souvent d'une infection virale, et parfois bactérienne. Les premiers signes d'une bronchite sont souvent un rhume ou une rhinopharyngite. Viennent ensuite une toux sèche, puis, dans 50 % des cas une toux grasse fait son apparition. On fait le point sur cette maladie le plus souvent bénigne.

## Qu'est-ce que la bronchite aiguë ?

La bronchite fait surtout son apparition en automne et en hiver, elle arrive souvent par petites épidémies.

La bronchite aiguë se caractérise par :

- Une fièvre généralement peu élevée et variable au cours de la journée
- Des courbatures
- Un malaise général



- Une sensation de brûlure dans la poitrine au niveau du sternum et une vilaine toux. Il arrive d'ailleurs qu'avant la bronchite, une petite rhinopharyngite ou un simple rhume soient déjà venus vous embêter, l'infection est alors "tombée" sur vos bronches. Dans un second temps, la toux sèche devient grasse et les autres signes disparaissent.

Bronchite : un diagnostic précis nécessaire. Pour diagnostiquer la bronchite, un examen clinique complet et une auscultation par le médecin sont largement suffisants. On l'oublie souvent mais une bronchite est une maladie parfaitement banale.

En revanche, elle peut être plus sévère chez des personnes asthmatiques, avec une majoration des symptômes et davantage de risques de surinfection bactérienne.

Une bronchite chez le fumeur permettra d'être sensibilisé à la très grave broncho-pneumopathie chronique obstructive ou BPCO : une bronchite chronique aux conséquences bien plus alarmantes sur la santé que la simple épidémie saisonnière de bronchite aiguë.

## Traitement

Le médecin dispose de plusieurs armes pour lutter contre la bronchite :

- Généralement virale, la bronchite ne se soigne pas avec des antibiotiques. La toux est au départ sèche et se complique souvent d'une toux grasse avec glaires en fin de parcours. Elle doit disparaître en 5 à 10 jours. Retenez que dans la majorité des cas, la bronchite évolue spontanément vers la guérison chez les enfants et adultes en bonne santé.

Mais si dans un deuxième temps, les bactéries se mêlent au jeu (fièvre persistante ou augmentée, fatigue), une réévaluation à quelques jours pourra conduire à la prescription d'antibiotiques mais il ne s'agit en aucun cas d'une obligation et d'un acte systématique.

- En revanche, si le patient est un sujet à risque (asthmatique, gros fumeur ou sujet à la bronchite chronique), il est possible que le médecin choisisse de prescrire des antibiotiques pour éviter tout risque de surinfection. De même, si le médecin traitant suspecte une pneumonie, il prescrira une radiographie pulmonaire.

- Pour traiter la bronchite, le médecin pourra vous prescrire contre la toux des antitussifs sous forme de capsules ou de solution buvable. Il existe désormais des formes sans sucre. Cependant, leur efficacité ne fait pas de consensus, notamment car chez certains patients, l'abolition du réflexe de la toux peut conduire à un encombrement bronchique. Par ailleurs, la majorité des antitussifs sont contre-indiqués chez l'enfant de moins de 2 ans.

- Contre la fièvre, il pourra vous prescrire des antipyrétiques comme le paracétamol ou l'ibuprofène.

- Si le nez coule ou s'il est bouché, des gouttes pour désinfecter la cavité nasale peuvent être utiles.

- Enfin pour le confort du patient, des fluidifiants bronchiques peuvent être éventuellement prescrits en fin de parcours pour la toux grasse. Là encore, leur efficacité ne fait pas l'unanimité. Une bonne hydratation est nécessaire pour fluidifier les mucosités.

# Hypotension : Astuces au quotidien

Si l'hypotension est à l'origine de symptômes, vous devriez en premier lieu essayer de stimuler votre circulation sanguine en menant une vie saine. Les mesures non médicamenteuses suivantes augmentent la pression artérielle, soulagent les symptômes et préviennent les étourdissements. Grâce à quelques astuces simples et en changeant vos habitudes quotidiennes, vous pouvez parvenir à augmenter légèrement votre pression artérielle. Si ces mesures sont insuffisantes, des médicaments peuvent être utilisés pour stimuler le système circulatoire. Seuls dans de très rares cas, une maladie sévère se cache derrière l'hypotension.

## Recommandations nutritionnelles

### Utilisez plus de sel

En augmentant votre consommation de sel de table, une quantité accrue de liquide est retenue dans l'organisme, ce qui cause une augmentation de la pression artérielle. Le sel est particulièrement utile le matin (en consommant par ex. du pain et du beurre salé, des bretzels ou un petit déjeuner anglais). Vous devriez uniquement adopter un régime pauvre en sel en cas de grossesse, si une insuffisance cardiaque se développe ou en cas d'altération sévère de la fonction rénale. Plus la quantité de liquide circulant dans les veines est importante, plus la pression artérielle est élevée. Ainsi, buvez au moins deux à trois litres de liquide (non sucré) par jour, comme de l'eau, des jus de fruit dilués ou des tisanes de fruits ou de plantes. Évitez de consommer trop de thé noir et de café et rappelez-vous que vous devriez boire plus de trois litres par jour par temps chaud.

## Évitez l'alcool

L'alcool favorise les troubles circulatoires par différents mécanismes. Lentement mais sûrement, l'alcool détruit les petits nerfs qui devraient contracter les vaisseaux sanguins lors du passage à la position debout. De plus, l'alcool perturbe la régulation de l'équilibre dans le tronc cérébral et le cervelet et il réduit la performance du cœur (cardiomyopathie alcoolique). L'alcool augmente également



l'excrétion de liquide. Il est donc essentiel d'éviter l'alcool si vous souffrez de symptômes sévères causés par l'hypotension !

## Consommez de petites portions de nourriture, mais plus souvent

Les repas copieux entraînent une concentration du sang dans le tractus digestif. Les symptômes de l'hypotension sont particulièrement évidents au cours de la première heure suivant les repas. Consommez plutôt plusieurs petites portions réparties tout au long de la journée. La consommation d'un expresso (ou d'un café) ou de quelques sucreries aide certaines personnes à ne pas s'affaler après les repas.

## Caféine

Une tasse de café prise au bon moment peut stimuler la circulation sanguine, mais malheureusement jamais pour très longtemps. Sur une courte durée uniquement, la caféine agit sur les récepteurs impliqués dans le contrôle de la pression artérielle. Boire du café à longueur de journée n'est pas non plus la bonne solution. En cas d'excès de caféine, les récepteurs font l'objet d'une régulation

négative et l'expresso n'a pratiquement plus d'effet. A la place, la pression artérielle baisse encore plus lorsque l'organisme est privé de café. Une tasse de thé vous maintient éveillé plus longtemps car la caféine (théine) présente dans le thé forme un complexe avec les tanins du thé ; les effets du thé sont alors déployés plus lentement. Le taux de caféine varie moins que dans le café ; la pression artérielle réagit plus lentement. Par contre, si vous buvez une tasse de thé régulièrement, votre organisme s'habitue également à la caféine.

## Autres stimulants

Les autres stimulants, comme le guarana, les boissons énergisantes ou le vin mousseux, fonctionnent selon le même principe. Ils agissent très bien sur la pression artérielle pour une courte période, mais ils ne sont pas capables d'améliorer la situation durablement. De plus, la teneur élevée en hydrates de carbone des boissons énergisantes résulte en une accumulation importante du sang dans la cavité abdominale chez les personnes sensibles, ce qui ne fait qu'abaisser la pression artérielle encore davantage.

## Jets froids d'eau

Le kneippisme, tel que la marche dans l'eau et les jets d'eau froide, augmente la pression artérielle en stimulant le système nerveux sympathique. Des brèves douches froides aident à surmonter la fatigue le matin. L'utilisation d'une brosse de massage sous la douche améliore également la circulation sanguine. Au contraire, les bains chauds sont la pire des choses que vous puissiez faire à votre circulation : ils diminuent la pression artérielle et augmentent les vertiges et les chutes lors du passage à la position debout. Prenez donc toujours une douche froide après un bain. Pratiquez également des massages en dehors de l'eau pour stimuler la circulation sanguine. Dormez avec la partie supérieure de votre corps surélevée (utilisez deux à cinq coussins supplémentaires pour augmenter la surélévation de la tête de 20 à 45 degrés). Cette mesure permet de prévenir toute hypertension durant la nuit, pour éviter que des quantités excessives d'eau soient éliminées. Les étourdissements matinaux seront moins fréquents. Les évanouissements sont souvent précédés de signes avant-coureurs, comme les vertiges, la tachycardie ou la transpiration. Soyez attentifs à de tels signaux de votre corps et asseyez-vous, agenouillez-vous ou accroupissez-vous avant que la pression artérielle ne chute trop et que ce soit le trou noir. En pratiquant un sport d'endurance à intervalles réguliers, la pression artérielle n'augmente pas beaucoup, mais le corps apprend à gérer les fluctuations de pression artérielle. Les symptômes s'atténuent alors nettement. Lorsque la pompe musculaire dans les mollets est stimulée, le sang est pompé des jambes vers le cœur. Ainsi, ne restez pas immobile trop longtemps mais mettez-vous sur la pointe des pieds et redescendez ou promenez-vous. Vous pouvez obtenir un effet bénéfique similaire en faisant de la gymnastique des pieds ou en faisant des rotations avec vos pieds lorsque vous êtes assis. Si vous croisez les jambes, vous vous exposez à une stase sanguine dans les jambes. Si le fait de vous mettre sur la pointe des pieds et redescendre est insuffisant et si les visites guidées de musées font partie de vos loisirs préférés, sachez qu'il existe de petites chaises pliantes très légères et faciles à manipuler.

REVITALISATION DU PATRIMOINE URBAIN EN ALGÉRIE

## Appel à intégrer les normes environnementales et les technologies modernes

Les participants à un colloque international intitulé "Le patrimoine urbain méditerranéen, attraits touristiques et valorisation", ouvert lundi à l'université Constantine 1, ont souligné la nécessité "d'intégrer les normes environnementales et les technologies modernes pour revitaliser le patrimoine urbain en Algérie".

Au cours de cette rencontre de deux jours, organisée par la Faculté des sciences de la terre, géographie et aménagement du territoire, en partenariat avec le Centre de recherche en aménagement du territoire (Crat) et le Laboratoire des sciences du territoire et ressources naturelles et environnement (Lasterne), les intervenants ont mis en exergue "l'importance de traiter le



patrimoine urbain, culturel et historique, en tant qu'identité sociale".

Un traitement qui nécessite, ont-ils souligné, de le protéger des facteurs et aléas naturels, ce qui requiert "l'élaboration de stratégies et de mécanismes de préservation des sites historiques et touristiques, via l'adoption de systèmes d'information géographique, la numérisation des sites urbains avec des graphiques en 3D et le développement de programmes électroniques pour la visite virtuelle des sites touristiques".

L'objectif de ce colloque est de "contribuer au développement du secteur touristique à travers la réalisation de ces stratégies et de ces mécanismes qui permettront l'identification des zones et des sites historiques et touristiques, afin d'en augmenter l'attractivité touristique", a déclaré Lamia Bouledjmar, présidente du colloque et enseignante à l'université Constantine 1.

Pour sa part, Abdelkrim Bensaïd, spécialiste en science des données urbaines numériques à l'Université

d'Orléans (France), a indiqué qu'il est devenu "nécessaire de diffuser les technologies modernes dans le domaine du patrimoine urbain et de les mettre au service de la réhabilitation du patrimoine touristique, en s'appuyant sur les systèmes d'information, la numérisation des données urbaines et l'utilisation des technologies électroniques pour gérer les équipements à distance, ainsi que la protection des sites historiques et culturels avec la mise en place de moyens de transport vers ces derniers".

Au cours de ce colloque, des questions relatives aux défis actuels en matière de valorisation et de préservation du patrimoine urbain dans la région méditerranéenne seront débattues, et différents modèles innovants et stratégies durables seront adoptés pour faire revivre le patrimoine urbain et le valoriser pour le tourisme en intégrant, notamment, les normes environnementales et les technologies modernes.

ILS ONT PIÉGÉ LEURS VICTIMES AVEC DES FAUSSES PROPOSITIONS DE MARIAGE...

## Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie via les réseaux sociaux à Chlef

Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la sécurité de la wilaya de Chlef, la brigade de lutte contre les crimes cybernétiques de la police judiciaire de la wilaya a réussi à démanteler un dangereux réseau criminel. Ses membres étaient spécialisés dans l'escroquerie, en utilisant les réseaux sociaux pour piéger leurs victimes avec de fausses propositions de mariage.

Le même communiqué précise que l'opération a permis l'arrestation de cinq membres de ce réseau criminel,

dont une femme et deux jeunes filles, âgées de 31 à 75 ans, originaires de la ville de Chlef. L'arrestation a eu lieu après qu'une des victimes, un homme provenant d'une wilaya de l'est du pays, ait déposé plainte pour avoir été escroqué et avoir perdu une somme d'argent considérable de manière frauduleuse. Suite à cette plainte, les enquêteurs ont lancé une série d'investigations techniques et sur le terrain, permettant de déterminer l'identité des suspects et de les arrêter. Il s'est avéré qu'ils appartenaient à la même famille. L'enquête approfondie menée sous la

supervision du procureur a révélé le mode opératoire du réseau, consistant à escroquer les victimes en créant plusieurs comptes sur les réseaux sociaux pour les attirer avec des faux contrats de mariage et les dépouiller de leurs biens. Les suspects utilisaient des noms et des identités fictives, ainsi que des appartements en location. Cinq victimes provenant de différentes wilayas du pays ont été trompées, et l'un d'entre elles a déposé plainte après avoir lancé un appel à l'attention du public concernant leurs actes criminels. Ces derniers étaient

recherchés pour des faits similaires. L'opération a permis de saisir plusieurs objets liés à leur activité criminelle, y compris une pièce d'identité falsifiée. Le même communiqué a indiqué qu'un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant le tribunal de Chlef, où ils ont été accusés de falsification de documents d'identité dans le but de prouver un droit et de les utiliser, ainsi que de fraude et d'escroquerie pour dépouiller autrui en utilisant de faux noms et titres, en créant de faux espoirs pour les victimes.

GHARDAÏA

## Mise à jour des plans d'aménagement et d'urbanisme sur 5.665 hectares dans 10 communes

Après plus de quinze ans, la wilaya de Ghardaïa a résolu la question des plans d'aménagement et de développement urbain. La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a récemment lancé une opération à grande échelle pour revitaliser diverses zones et ainsi étendre l'utilisation des terres.

Selon Nouredine Galmi, directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Ghardaïa, neuf unités sur dix ont été relancées sur ordre du wali de Ghardaïa. Parmi les dix communes qui composent la wilaya, au moins neuf plans principaux de développement urbain et d'exploitation des terres ont été élaborés, après avoir été en dormance

depuis 2007 et 2010. Ces plans ont été levés et approuvés.

Galmi a ajouté que la dixième et dernière opération restante sera achevée avant d'être soumise à l'approbation de la wilaya. Le plan d'aménagement et d'urbanisme, conformément à la loi 99-9, est un outil qui définit les principes directeurs de l'urbanisme pour chaque commune, couvrant l'intégralité du territoire communal.

Le directeur de l'urbanisme a précisé qu'en vue de lancer les opérations enregistrées ou en cours d'enregistrement, une superficie d'au moins 5.665 hectares a été clarifiée à travers toute la wilaya de Ghardaïa. La commune de Metlili, la plus densément peuplée de la wilaya, reçoit la plus grande part

avec une superficie d'au moins 1.350 hectares. Viennent ensuite les communes d'Attouf avec 1.100 hectares et d'El Atf avec 1.100 hectares également. La capitale de la wilaya, Ghardaïa, bénéficie de 962 hectares. Il y a aussi des communes comme Daya Ben Dhahoua avec 693 hectares, Berriane avec 560 hectares, El Gtara avec 400 hectares, Bou Nouara avec 240 hectares, Zoulfana avec 200 hectares, Mansoura avec 100 hectares et, enfin, Sebseb avec 60 hectares. Il a souligné que tous les obstacles et entraves "ou presque tous" qui gênaient les plans de développement local ont été levés, ouvrant ainsi la voie à des projets de grande envergure.

DJELFA

## Deux femmes intoxiquées par du gaz

Deux personnes ont été victimes de difficultés respiratoires après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un conduit d'évacuation des gaz d'un chauffage dans le quartier des Basatines, dans la commune et daïra de Charef, wilaya de Djelfa. Selon les services de la Protection civile, leurs équipes sont intervenues pour un cas d'intoxication au monoxyde de carbone, émanant du conduit d'évacuation des gaz du chauffage dans le quartier des Basatines. L'incident a entraîné l'intoxication de deux femmes, âgées de 24 et 51 ans, qui ont souffert de difficultés respiratoires. Elles ont été prises en charge et transportées à l'hôpital local.

RENFORCEMENT DES LIENS MILITAIRES

# La Corée du Nord ratifie un accord de défense avec la Russie

La Corée du Nord a approuvé, mardi, un traité de défense mutuelle avec la Russie, signé par les deux dirigeants en juin dernier, stipulant que chaque partie fournirait un soutien militaire à l'autre en cas d'attaque armée.

L'Agence de presse nord-coréenne (KCNA) a rapporté dans un communiqué que le leader nord-coréen, Kim Jong Un, a signé un décret pour ratifier le traité lundi, ce qui signifie que l'accord entrera en vigueur dès que les instruments diplomatiques seront échangés entre les deux parties. Le traité a été conclu lors d'un sommet entre Kim et le président russe Vladimir Poutine en juin dernier, et a été décrit comme un pas vers le renforcement des relations entre les deux pays, jusqu'à un niveau de "lien d'alliance".

Cette décision survient alors que la coopération militaire entre la Russie et la Corée du Nord connaît une intensification marquée, Pyongyang ayant envoyé des dizaines de milliers de soldats en Russie pour soutenir les efforts de guerre de ce dernier en Ukraine,



une situation qui a suscité une large inquiétude au niveau international.

Des sources à Séoul, Washington et Kiev ont confirmé que plus de 10.000 soldats nord-coréens se trouvent en Russie, certains ayant même participé aux combats dans la région de Koursk, près de la frontière ukrainienne.

Dans une déclaration la semaine dernière, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a indiqué que

les troupes nord-coréennes avaient subi des pertes lors des affrontements avec les forces ukrainiennes, soulignant que ces combats entre les deux camps marquaient le début d'une "nouvelle page d'instabilité mondiale".

Le traité ratifié stipule que les deux pays doivent "fournir une aide militaire et d'autres formes de soutien par tous les moyens disponibles" en cas de guerre ou de menace militaire.

À TRAVERS LA POSITION COMMUNE AFRICAINE-RUSSE

## L'accord de la communauté internationale sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

La position commune africaine-russe issue du premier forum ministériel du Partenariat Afrique-Russie renforce le consensus au sein de la communauté internationale en faveur du droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination.

À cet égard, le communiqué final, qui a clôturé lundi les travaux du forum ministériel du Partenariat Afrique-Russie à Sochi, en Russie, a souligné la nécessité de poursuivre le processus de décolonisation en Afrique. Il a mis en évidence que « les pays africains et la Fédération de Russie partagent la volonté commune de contribuer à

l'achèvement du processus de décolonisation sur le continent africain, sous l'égide de l'Onu et en conformité avec ses principes ».

Les deux parties, africaine et russe, ont également insisté sur « leur responsabilité dans la construction d'un système mondial juste et stable, fondé sur les principes de l'Onu, et en particulier le droit des peuples à l'autodétermination, tel qu'énoncé dans la résolution 1514 qui proclame l'indépendance des pays et des peuples colonisés ».

Ainsi, la position commune africaine-russe renforce le consensus internatio-

nal en faveur de l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental, dernière colonie d'Afrique, pour qu'il puisse exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination. Lors de son intervention devant le forum ministériel, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a mis en avant les priorités du forum, notamment celles liées à l'achèvement du processus de décolonisation en Afrique et à la fin de la marginalisation du continent au sein du Conseil de sécurité de l'Onu.

MAROC, AVEC UNE AMENDE DE PLUS DE 140.000 EUROS

## Condamnation du journaliste Hamid Mahdoui à 18 mois de prison

Le lundi 11 novembre, le tribunal de première instance de Rabat, au Maroc, a condamné le journaliste et directeur de la publication du site « Badil », Hamid Mahdoui, à une peine de prison de 18 mois avec exécution immédiate, ainsi qu'à une indemnisation en faveur du ministre de la Justice marocain, Abdelatif Wahbi, d'un montant de 1,5 million de dirhams marocains,

soit plus de 140.000 euros.

Le journaliste marocain Mahdoui a été poursuivi à la suite d'une plainte déposée par le ministre de la Justice, Abdelatif Wahbi, qui avait réclamé une indemnité de 10 millions de dirhams marocains, soit près d'un million d'euros.

Le journaliste a été jugé selon les dispositions du code pénal, bien que le

ministre Wahbi ait demandé dans sa plainte, transmise par le Premier ministre, que Mahdoui soit poursuivi en vertu de la loi sur la presse et l'édition. La défense du journaliste a affirmé que l'utilisation du code pénal visait à l'envoyer en prison et à durcir les sanctions, alors que les faits reprochés relevaient de la publication, et qu'en conséquence, la loi sur la presse,

EVACUATIONS MASSIVES AUX PHILIPPINES

## Le typhon "Tora" frappe le nord-est du pays, 2.500 villages évacués

Le typhon "Tora" a frappé, lundi, le nord-est des Philippines, devenant ainsi le quatrième typhon à toucher le pays en moins d'un mois, entraînant des évacuations massives, notamment dans les zones côtières menacées par les inondations et les glissements de terrain.

Selon l'agence météorologique philippine, le typhon a atteint la terre ferme près de la ville de Dilasag, située à 220 kilomètres au nord-est de la capitale, Manille. Bien que les dégâts soient pour l'instant limités, incluant la chute de quelques arbres et des coupures de courant dans certaines régions, des mesures de précaution ont été prises par les autorités face à l'intensification possible de la tempête. Méroina Bablyo, responsable de la gestion des catastrophes dans la ville voisine de Dinolongan, a déclaré que les fortes pluies et les vents violents affectaient durement la région, rendant difficile l'évaluation complète des dommages, car l'accès à certaines zones reste impossible.

En parallèle, les autorités ont évacué environ 1.400 personnes des villes de Dinolongan et Balèr, dans le sud du pays, et ont ordonné l'évacuation de 2.500 villages dans d'autres zones, avec un transfert des populations vers des lieux sûrs.

Les autorités philippines ont également fermé les écoles, les ports et les bâtiments administratifs dans les régions jugées à risque, tout en avertissant que les vents forts et les pluies torrentielles pourraient entraîner des vagues géantes sur la côte de l'île de Luzon.

Des équipes de secours, comprenant environ 14 avions militaires et policiers, ont été mises en place pour fournir des secours et transporter des vivres vers les zones difficiles d'accès à cause de la tempête.

Les Philippines sont régulièrement frappées par des typhons et des tempêtes, avec environ 20 tempêtes et typhons qui touchent le pays chaque année, en faisant l'un des pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles au monde.

qui ne prévoit pas de peines privatives de liberté, aurait dû être appliquée.

Hamid Mahdoui avait déjà été arrêté en 2017 à Al-Hoceima pendant le mouvement Hirak du Rif au Maroc. Il avait alors été condamné à trois ans de prison ferme et à une amende de 20.000 dirhams, soit environ 2.000 euros. Il n'a été libéré qu'en juillet 2020.

# Trump pourrait pousser Netanyahu à céder pour arrêter les combats à Ghaza

Un journal américain a rapporté, mardi, qu'un ministre israélien s'était rendu à Washington immédiatement après la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle pour discuter des affaires de guerre au Moyen-Orient.

Selon ce qu'a rapporté Axios, citant des responsables israéliens et américains, le ministre israélien des Affaires stratégiques, Ron Dermer, a rencontré le président américain élu Donald Trump en Floride dimanche dernier. Le même rapport indique que Dermer a transmis des messages du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, à Trump concernant les plans de l'occupation israélienne pour Ghaza, le Liban et l'Iran au cours des deux prochains mois, avant l'entrée en fonction du président élu en janvier prochain. Un responsable américain a déclaré au journal que l'un des sujets que Tel Aviv voulait clarifier avec Trump était les questions qu'il préférerait voir résolues avant le 20 janvier et celles qu'il préférerait reporter.

Dermer a également rencontré Jared Kushner, le gendre de Trump, qui avait été conseiller principal pour les affaires du Moyen-Orient pendant le premier mandat de Trump entre 2017 et 2021. Netanyahu a déclaré, dimanche dernier, qu'il avait parlé trois fois avec Trump ces derniers jours pour renforcer l'alliance entre Israël et les États-Unis.

## Comment Trump pourrait gérer Netanyahu pour arrêter la guerre à Ghaza

Des analystes politiques ont révélé les différentes approches que pourrait adopter le président américain élu Donald Trump pour traiter avec Netanyahu afin de mettre fin à la guerre à Gaza.

Selon ce qu'a déclaré l'analyste politique Nabil Mikhaïl, membre du parti républicain, au site *Al-Hurra*, il reste encore 70 jours avant l'investiture de Trump le 20 janvier, pendant lesquels la guerre pourrait s'arrêter. Si elle se poursuit, Trump "n'hésitera pas à utiliser son influence pour promouvoir un cessez-le-feu."

Le conseiller à la sécurité nationale américain, Jake Sullivan, a exprimé, dimanche, des attentes quant à des progrès dans les efforts visant à mettre fin à la guerre à Gaza et au Liban, et à libérer les otages détenus par Hamas dans les prochaines semaines.

Selon un rapport du site américain, Trump entretient une relation étroite avec Netanyahu, qu'il a qualifiée de "grande victoire" lors des élections républicaines. Mais Mikhaïl affirme



que le président élu pourrait adopter des mesures fermes, comme menacer de couper l'aide militaire à Israël comme levier de pression.

Trump pourrait aussi chercher à pousser la France à jouer un rôle plus important pour limiter l'expansion israélienne au Liban, en particulier avec les critiques croissantes du président français Emmanuel Macron à l'encontre d'Israël sur la question de la souveraineté du Liban.

## Pressions et méthodes de Trump : une nouvelle stratégie avec Netanyahu ?

Le *Wall Street Journal* a indiqué que Netanyahu pourrait ne pas avoir la même marge de manœuvre avec Trump, dont les actions sont plus difficiles à prévoir que celles de Joe Biden. Frank Massmar, président du conseil consultatif à l'université de Maryland et expert en affaires américaines et du Moyen-Orient, a expliqué au site *Al-Hurra* que Trump, en tant qu'homme d'affaires pragmatique, privilégie les outils économiques pour impulser un changement, y compris ses projets de développement économique comme solutions aux crises au Moyen-Orient.

Massmar, membre du parti républicain, a précisé que Trump préfère utiliser des stratégies économiques, telles que proposer des solutions pour la reconstruction et le développement après un cessez-le-feu, soulignant que Trump estime qu'une stabilité durable à Ghaza nécessite un soutien économique solide pour soutenir la stabilité politique. Dans son premier contact avec le président palestinien Mahmoud Abbas depuis 2017, Trump a exprimé son intention de travailler à la fin de la guerre à Ghaza.

Massmar a ajouté que Trump, avant de mettre en place un plan de cessez-le-feu à Ghaza, aurait une vision globale des jours suivant la guerre.

Trump voit le Liban comme faisant partie de l'équation de stabilité régionale, et il considère nécessaire de désarmer les factions armées là-bas et de rendre l'État libanais entièrement responsable de la protection des frontières. Il a ajouté : "Si nous voulons un

cessez-le-feu durable, l'État doit avoir le monopole de la force militaire sur son territoire". Il a également souligné que le plus grand défi reste de savoir "qui représente la Palestine aujourd'hui".

## Changements potentiels de leadership et pressions sur Netanyahu

Massmar estime que Trump pourrait chercher à effectuer des changements fondamentaux au niveau des dirigeants régionaux, expliquant : "Lors de sa campagne dans le Michigan, il a été interrogé sur la fin des guerres, et sa réponse a reflété sa vision qu'il y a des personnages au Moyen-Orient qui doivent être changés pour obtenir la paix, selon la perspective économique qu'il défend." Il a expliqué que Trump pourrait envisager des pressions sur le Hamas, après l'assassinat de ses dirigeants et de ceux du Hezbollah au Liban, et que "l'après-Hamas" pourrait amener à des accords impliquant un consensus israélo-américain-arabe, citant le nom de Mohammed Dahlan, un homme politique gazouïen, comme un possible choix, étant donné qu'il n'est pas un réfugié.

D'un autre côté, Mikhaïl estime que Trump, contrairement à l'Administration Biden qui agissait avec prudence envers Netanyahu, pourrait le critiquer publiquement afin de créer une pression internationale sur le gouvernement israélien, mettant Netanyahu dans une position difficile. Il souligne que la fermeté de Trump pourrait forcer Netanyahu à faire des concessions, surtout si ce dernier sent l'intensification de la pression mondiale et un changement d'atmosphère à Washington.

## Trump pourrait "forcer" un cessez-le-feu à Ghaza

Le *Wall Street Journal* a écrit que si Trump estime qu'un cessez-le-feu est nécessaire à Ghaza, il le fera, même par la force, dans le cadre de sa vision pour une "grande entente" entre Israël et l'Arabie saoudite.

Les Saoudiens affirment que cela nécessite un processus visant à créer un État palestinien sous l'égide de l'Organisation de la libération de la

Palestine. Massmar pense que Trump continuera à chercher à étendre les "Accords d'Abraham" entre Israël et d'autres pays arabes, y compris l'Arabie saoudite. Bien que l'Arabie saoudite soit un acteur d'importance religieuse et politique en raison de son rôle dans le monde islamique, Massmar ne prévoit pas un accord de normalisation immédiat avec Israël, soulignant que la relation stratégique entre les États-Unis et Israël est fondée sur des bases politiques et économiques solides.

## Trump pourrait chercher à évincer Netanyahu

Un auteur israélien a écrit que Trump ne laissera pas passer l'opportunité de tenter d'écartier Netanyahu du pouvoir, bien que les deux hommes aient eu une relation amicale dans le passé.

Dans un article d'opinion publié dans le *Haaretz*, l'écrivain Eran Yashiv estime qu'il serait dans l'intérêt de Trump d'éloigner Netanyahu, car ce dernier a besoin de "beaucoup d'attention et de soutien". Yashiv précise que ce n'est pas une prédiction exacte, mais une analyse du comportement "imprévisible et changeant" de Trump, avec un accent sur les considérations économiques. Yashiv, économiste et professeur, indique que les Américains considèrent que Netanyahu nécessite une "maintenance élevée", notant que Tel Aviv a reçu près de 18 milliards de dollars d'aide militaire des États-Unis l'année dernière. Trump a exprimé son désir de ne pas dépenser l'argent des contribuables américains pour des conflits extérieurs, que ce soit en Ukraine ou à Tel Aviv. Il a agi en conséquence, estimant que soutenir les troubles persistants au Moyen-Orient ne figurait pas parmi ses priorités.

Yashiv se demande si Trump a un engagement envers Netanyahu, et répond : "Non", soulignant que Trump déteste Netanyahu et est mécontent des liens de ce dernier avec le président américain Joe Biden. Maintenant qu'il est libéré des considérations électorales, ses promesses de campagne sont considérées comme sans valeur, selon lui.

## Comment Trump pourrait écartier Netanyahu

Selon Yashiv, Trump pourrait écartier Netanyahu de deux manières : d'abord, en envoyant un message aux partis israéliens, notamment les partis extrémistes, en leur disant que "l'ère de Netanyahu est terminée". Cela pourrait amener les partis à se conformer rapidement. Ensuite, en exerçant des pressions financières et en adoptant une approche "carrot and stick" (carotte et bâton) avec Netanyahu et son parti Likoud, ce qui, dans le meilleur des cas, le sortirait facilement du pouvoir.

LÉGENDE DES PAYS-BAS, "SCHNEIDER" PARLE DE SES QUALITÉS

# Haji Moussa a les atouts pour succéder à Mahrez

*Wesley Sneijder, ancien star de l'Inter Milan et de l'équipe nationale des Pays-Bas, est considéré comme une légende du football néerlandais.*

Ce qu'il a réalisé lors de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud restera gravé dans l'histoire du football, notamment en éliminant, à lui seul, le Brésil, avant de mener son équipe en finale, où les Néerlandais perdirent face à l'Espagne, sur un but de Iniesta dans les dernières secondes de la rencontre. Ce grand joueur a exprimé son admiration pour le talent du footballeur algérien Haji Moussa, qui évolue actuellement au Feyenoord Rotterdam. Sneijder l'a décrit comme un "phénomène" du football et a ajouté qu'il fait partie de ces joueurs pour lesquels on achète un billet juste pour les voir jouer. Haji Moussa a fait forte impression en inscrivant un superbe but en Ligue des champions et en enchaînant avec une excellente performance en Eredivisie. À seulement 22 ans, il semble avoir un avenir prometteur et pourrait même devenir le successeur idéal de Riyad Mahrez, qui fêtera ses 34 ans en février prochain.

La saison dernière, Haji Moussa jouait comme remplaçant dans une équipe néerlandaise de faible niveau, où il n'a disputé que 750 minutes, avec un seul but marqué. Cette situation a été surprenante, d'autant qu'il avait rejoint les Pays-Bas en provenance de la deuxième division belge et n'avait pas réussi à s'imposer dans une équipe qui luttait en bas du classement de l'Eredivisie, un championnat inférieur aux cinq grands championnats européens, voire même à la Ligue turque ou portugaise. Mais depuis son transfert au grand Feyenoord, les choses ont changé, et surtout lors des deux



derniers matchs, où il a joué pour la première fois en tant que titulaire, durant 90 minutes complètes. Il a été impressionné et a été l'un des meilleurs joueurs de son équipe, derrière son coéquipier Ramiz Zerrouki. Les quelques minutes qu'il a passées sur le terrain avec l'équipe nationale, notamment face à la Bolivie et l'Afrique du Sud, n'ont pas suffi pour évaluer correctement le niveau de Haji Moussa. L'encadrement technique, ainsi que le public, n'ont pas eu assez de temps pour juger un joueur qui évolue en attaque. Il est évident que Haji Moussa n'a pas eu sa chance complète, et les fans espèrent qu'il aura une meilleure opportunité lors du stage de novembre. Cependant, le sélectionneur Djamel Belmadi semble encore hésiter à lui donner sa place, malgré les absences de Ounas, l'absence de Belhomi et la blessure de Bouanani. Le transfert de Haji

Moussa à Feyenoord semble être une excellente solution pour un joueur possédant des compétences techniques, de la vivacité, de la volonté et de la patience.

Il attend sa chance pour passer du rôle de remplaçant à celui de titulaire, dans un poste où Mahrez peine à maintenir son niveau, où Ounas s'éloigne à cause de son absence de compétition et où Bouanani n'arrive pas à se faire une place au sein de l'équipe de Nice. À seulement 22 ans, Haji Moussa a encore tout un chemin à parcourir vers la gloire.

Les transferts hivernaux, voire estivaux, pourraient lui offrir la chance d'évoluer dans des championnats plus compétitifs, notamment la Premier League anglaise, un championnat qui a souvent souri aux talents algériens, dont Mahrez, Benrahma, et même Belmadi. Haji Moussa pourrait bien y faire sa place.

FARÈS CHAÏBI RETROUVE LA COMPÉTITION AVEC L'EINTRACHT FRANCFORT

## Un retour en forme avant son intégration au stage des Fennecs

L'attaquant international algérien Farès Chaïbi a effectué son retour en compétition avec son club, l'Eintracht Francfort, après une absence de deux semaines. Il a pris part à la victoire de son équipe contre Stuttgart (3-2) lors de la 10e journée de Bundesliga. Chaïbi est entré en jeu à la 78e minute, alors que son équipe menait 3-1. Le club adverse a toutefois réduit l'écart dans les dernières minutes de la rencontre. Ce retour en terrain de compétition fait suite à plusieurs

matchs manqués pour raisons techniques, depuis le match contre Union Berlin (1-1) le 27 octobre dernier. Ce retour sur le terrain coïncide également avec son appel en sélection nationale par l'entraîneur, Djamel Belmadi, pour les matchs à venir des éliminatoires de la CAN 2025. Chaïbi rejoindra ainsi les Fennecs pour affronter la Guinée équatoriale à Malabo le 14 novembre et le Liberia à Tizi-Ouzou trois jours plus tard.



### BLESSURES AU SEIN DE L'ÉQUIPE NATIONALE Ibrahim Mazza forfait pour les matches contre la Guinée équatoriale et le Liberia

La Fédération algérienne de football a annoncé l'absence de l'attaquant Ibrahim Mazza du stage actuel de l'équipe nationale en raison d'une blessure. Dans un communiqué publié lundi soir, la FAF a indiqué que Mazza sera officiellement absent pour les matches contre la Guinée équatoriale et le Liberia à cause d'une blessure qu'il a contractée avec son club, le Hertha BSC en Allemagne.

Le joueur de 18 ans sera ainsi le deuxième joueur à manquer ce stage, après Bachir Beloumi, qui s'est blessé aux ligaments croisés avec son club Hull City.

DÉBUT DE LA VENTE DES PLACES

### Billets disponibles pour le match Algérie-Liberia depuis d'hier

La direction du stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi Ouzou a annoncé la date de début de la vente des billets pour le match entre l'équipe nationale d'Algérie et son homologue libérien. Les Verts recevront le Liberia dimanche prochain, le 17 novembre, pour la dernière journée (6e) des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025, au nouveau stade de Tizi-Ouzou. Selon un communiqué publié par la direction du stade Hocine-Aït Ahmed, la vente des billets a commencé mardi, à partir de midi.

Il convient de noter que l'équipe nationale, qui a entamé son stage à Sidi Moussa lundi, est partie hier mardi à midi pour Malabo, en Guinée équatoriale, en prévision de son match contre l'équipe locale ce jeudi, pour la 5e journée de la même compétition.

### KENDOUSI FIXE SON AVENIR APRÈS SON DÉPART D'AL AHLY Son transfert à Ceramica Cleopatra en attente de son retour du stage avec la sélection

L'ex-international algérien Ahmed Kendousi a annoncé, via un post de l'ancien joueur égyptien Ahmed Hassan, la fin de son aventure avec le club égyptien d'Al Ahly. Ce dernier attend désormais son retour du stage avec l'équipe nationale pour finaliser son transfert vers Ceramica Cleopatra.

Selon les informations, Kendousi a décidé de renoncer à ses droits financiers restants auprès d'Al Ahly afin de faciliter la conclusion de la transaction, qui est désormais dans ses dernières étapes.

**ALEXANDRE**



21h25



La vie d'Alexandre le Grand, narrée par Ptolémée : de son enfance à sa mort, des cours d'Aristote aux conquêtes qui firent sa légende, de l'intimité aux champs de bataille. Fils du roi Philippe II de Macédoine, il soumit la Grèce antique révoltée, fonda les Alexandries, défit les Perses et s'empara de Babylone.

Malgré une légère surenchère et des lourdeurs, cette fresque aux batailles spectaculaires est grandiose.

**LES MYSTÈRES DE VENISE**



21h10



A l'occasion du quarantième anniversaire de la chaîne cryptée, Jérôme Delafosse propose un numéro spécial à Venise. Le globe-trotteur part à la découverte des secrets de la cité des Doges en compagnie de Victor Bergeon, Alexia Duchène, Fatou N'Diaye, Nadia Mechaheb, Marta Sostres et Léo Urban. Chacun s'intéresse ainsi à un aspect singulier de la capitale de la Vénétie. Des spécialités culinaires, en passant par l'art dans les rues, la variété et la richesse de son architecture, les lieux et les artistes insolites tout en revenant sur l'histoire riche de la ville qui s'étale sur un ensemble de 121 petites îles dans le lagon de la mer Adriatique.

**DANS L'OMBRE  
DANSE SUR UN VOLCAN**



21h05

•2

Acculé, le Major avoue à César et Marylin s'être rendu à un rendez-vous, code secret « Cassius », avant la primaire de la droite. Il lui dit avoir été en lien avec l'instigateur de la fraude : Pinguet, le directeur de Droïde. Celui-ci lui a proposé de truquer le vote en faveur de Francoeur, ce qu'il a refusé. Furieux en l'apprenant, Francoeur demande à César, Marylin et le Major de découvrir qui a accepté la combine de Pinguet. À 41 jours du premier tour de l'élection présidentielle, Trémeau et ses collaborateurs rejoignent l'équipe de campagne de Francoeur.

**DE VERDUN AUX PLAGES  
DU DÉBARQUEMENT...**



21h05

•3

Les cicatrices des deux guerres mondiales imprègnent les paysages français. Des champs de bataille de Verdun aux vestiges d'Oradour-sur-Glane, en passant par les bunkers du Mur de l'Atlantique et le camp de Natzweiler-Struthof, ces terres meurtries racontent l'histoire des conflits. Le Havre, entièrement reconstruite après sa destruction totale lors des bombardements, symbolise la résilience nationale face aux épreuves. La préservation de ces lieux soulève des questions fondamentales sur la transmission de la mémoire collective et le rapport complexe qu'entretient la France avec son histoire...

**LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE**

**COSMIC SIN**



21h10



En 2524, quatre siècles après que les humains aient commencé à coloniser les autres planètes, le général à la retraite James Ford est rappelé en service après qu'une flotte extraterrestre hostile ait attaqué des soldats sur une planète éloignée. Un groupe de guerriers et de scientifiques vont devoir se battre pour protéger et sauver la race humaine.

**LA GRANDE LIBRAIRIE**

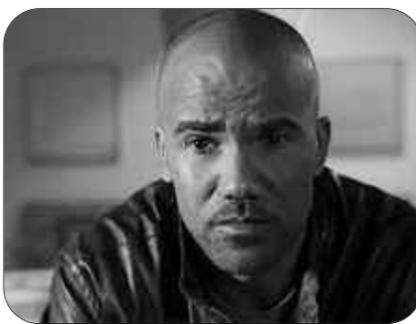


21h05

•5

Augustin Trapenard accueille Philippe Descola qui vient présenter « Cahier Philippe Descola », publié aux Éditions de L'Herne. Abel Quentin vient présenter « Cabane », paru aux Éditions de l'Observatoire. Erik Orsenna vient parler de « La cinquième saison : un roman vénitien », paru chez Robert Laffont, Corinne Royer présente « Ceux du lac », publié aux éditions du Seuil, et Flore Vasseur est sur le plateau pour « Et maintenant, que faisons-nous », édité chez Grasset. Enfin, Augustin Trapenard a rencontré John Irving pour un entretien exclusif au sujet de son roman « Les fantômes de l'Hotel Jerome », publié aux éditions du Seuil.

**ESPRITS CRIMINELS  
L'EFFET DE SURPRISE**



21h10



Le DSC se remet de la mort de Douglas Bailey et de l'arrestation d'Elias Voit. Rossi est hanté par des visions de Voit. Lewis et Garcia se consolent mutuellement de leurs récentes ruptures. Prentiss découvre une série de meurtres atroces liés par le même élément : une douille gravée d'une étoile d'or. L'équipe découvre que le directeur du FBI, Ray Madison, a passé un accord avec Elias Voit. En réponse à cela, Rossi et Prentiss échafaudent un plan pour pousser Voit à s'incriminer afin qu'il ne sorte jamais de prison.

**CASTLE  
L'ÉLÈVE ET LE MAÎTRE**



21h05



Castle et Beckett arrivent sur une scène de crime où une femme a été retrouvée pendue à une poutre. Cette dernière venait de trouver un nouveau travail selon son oncle. Les enquêteurs visitent la maison de la victime et sont étonnés du train de vie que menait la jeune femme. Castle est alors convaincu qu'elle était la maîtresse d'un homme riche. Parallèlement, Castle et Beckett essaient de planifier leur lune de miel mais Castle semble avoir déjà visité tous les lieux que Beckett suggère avec son ex-femme.

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression :**  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:47
Dohr	12:32
Asr	15:21
Maghreb	17:41
Icha	19:07

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 31 morts et 1423 blessés en une semaine

Trente-et-une (31) personnes sont décédées et 1423 autres ont été blessées dans 1191 accidents de la circulation survenus durant la période du 3 au 9 novembre à travers le pays, indique hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'In Guezzam avec 7 morts et plusieurs blessés dans 3 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 636 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (87), Blida (35) et Oran (28).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 5938 interventions pour le sauvetage de 387 personnes en situation de danger et l'exécution de 5164 opérations d'assistance diverses.

## COP29

# LE PRÉSIDENT AZERBAÏDJANAIS DÉFEND LE RÔLE DU PÉTROLE ET DU GAZ

Le président de l'Azerbaïdjan, Ilham Aliiev, a souligné, hier à Bakou qui abrite la COP de l'ONU sur le climat, le rôle vital des hydrocarbures dans le développement, les qualifiant de «cadeau de Dieu». «Citez-moi, quand je dis que c'est un cadeau de Dieu. Je veux le répéter ici aujourd'hui, devant cet auditoire», a déclaré Ilham Aliiev à l'ouverture d'un sommet de dirigeants mondiaux à la COP29. «Toute ressource naturelle, pétrole, gaz, vent, solaire, or, argent, cuivre: ce sont des ressources naturelles et on ne doit pas reprocher aux pays d'en avoir et de les fournir aux marchés, car les marchés en ont besoin». En tant que pays hôte de la COP29, «nous serons également des farouches défenseurs d'une transition verte (...) Mais nous devons dans le même temps être réalistes», a souligné M. Aliiev. Qualifier l'Azerbaïdjan d'«Etat pétrolier», «ce n'est pas juste et cela démontre un manque



de culture et de connaissances politiques», a défendu le président, soulignant que le pays représente 0,7% de la production mondiale de pétrole et 0,9% de celle de gaz.

Dès la nomination de notre pays comme hôte de la COP29, «nous sommes devenus la cible d'une campagne coordonnée et bien orchestrée de diffamation et de

chantage de la part des médias occidentaux, des soi-disant ONG indépendantes et de certains politiciens», a-t-il encore tonné devant les chefs d'Etat réunis dans le stade olympique de Bakou.

Le président de l'Azerbaïdjan avait pour la première fois qualifié les réserves de gaz de «cadeau de Dieu» en avril.

## MÉTÉO

### Pluies et orages attendus dans plusieurs wilayas

Les services météorologiques ont annoncé des prévisions pour aujourd'hui mercredi, marquées par des averses orageuses dans certaines régions du nord du pays.

Selon ces prévisions, les régions du nord connaîtront une journée ensoleillée, mais des pluies orageuses sont attendues sur les wilayas occidentales et centrales après-midi.

Les températures varieront entre 23 et 25°C sur les zones côtières et entre 14 et 27°C dans les régions intérieures. La vitesse du vent atteindra 40 km/h.

Dans le sud du pays, le temps sera ensoleillé avec des températures comprises entre 21 et 33°C, et des vents soufflant également à 40 km/h.